

République Française
Département de la Nièvre
Arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire
Commune de Cosne-Cours-sur-Loire

Date de la convocation : 31/05/2023
Date d'affichage : 31/05/2023
Nombre de membres afférents au
conseil municipal : 29

**Extrait du registre des délibérations de la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire
Séance du 9 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin à dix-huit heures,

Le Conseil municipal de Cosne-Cours-sur-Loire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais de Loire, salle du Belvédère, Rue du Général de Gaulle, sous la présidence de M. Gilbert LIENHARD, 1^{er} adjoint, en application de l'article L2122-17 du CGCT.

Etaient présents : M. Gilbert LIENHARD, Mme. Martine LEROY, M. Michel RENAUD, Mme. Béatrice BOULOGNE, M. Yannis BONNET, Mme. Stéphanie OUVRY, M. Jean-Pierre MARASI, Mme. Christine GUIBLIN, Mme. Nadine BREUZET, Mme. Annie MILLIARD, M. Patrick PONSONNAILLE, M. Frédéric CASSERA, Mme. Corinne COLONEL, Mme. Florence GUILLAUME, M. Frédéric GABEZ, Mme. Carole TABBAGH-GRUAU, Mme. Pauline PABIOT, M. Michel VENEAU, Mme. Sylvie REBOULEAU, Mme. Pascale QUILLIER, Mme. Lucie LECLERC, M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD, Mme. Martine BOREL, M. Hicham BOUJLILAT,

Absents ayant donné procuration : M. Daniel GILLONNIER pour M. Gilbert LIENHARD, M. Alexandre BLANDIN pour Mme. Carole TABBAGH-GRUAU, Mme. Isabelle DENIS pour M. Hicham BOUJLILAT,

Absent : M. Denis REBY,

Secrétaire de séance : M. Frédéric CASSERA

Objet de la délibération : Election des délégués et de leurs suppléants au sein du collège électoral qui procèdera à l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023 – Commune associée de COURS

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire NOR IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,
Vu l'arrêté 58-2023-05-10-00005 relatif à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023,

Le bureau électoral est présidé par M. Gilbert LIENHARD et comprend deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

Mme. Pauline PABIOT, Ms Jean-Pierre MARASI, Michel RENAUD, Alexandre BOUCHER-BAUDARD acceptent de constituer le bureau.

M. Gilbert LIENHARD rappelle que le conseil consultatif de COURS doit élire 3 suppléants, les cinq membres dudit conseil étant délégués de droit à savoir M. Pierre PINTA, Mme. Anaïs CASSERA, M. François ROUSSEAU, Mme. Danielle CHABIN, Mme. Aurélie PERRIN.

Etaient présents : M. Pierre PINTA, Mme. Anaïs CASSERA, M. François ROUSSEAU, Mme. Danielle CHABIN

Absent ayant donné procuration : Mme. Aurélie PERRIN à Mme. Anaïs CASSERA.

L'élection se fait sans débat, au scrutin secret, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni adjonction ou suppression de nom, sans modification de l'ordre de présentation des candidats. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Après un appel à candidature, les listes des candidats sont les suivantes :

- liste 1 DE VOUS A NOUS conduite par Mme. Christine GUIBLIN :

Mme. Christine GUIBLIN,
M. Alexandre BLANDIN,
Mme. Corinne COLONEL,

-liste 2 COURS AUTREMENT conduite par M. Alain DHERBIER :

M. Alain DHERBIER
Mme. Claire ROUSSEAU née BOUTTEFROY

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents ou représentés : 5

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 5

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 5

Suivant la détermination du quotient électoral applicable en fonction des suffrages exprimés,

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Nombre de suppléants
De Vous à Nous	3	2
Cosne Autrement	2	1

Sont proclamés élus en qualité de suppléant des délégués du conseil consultatif de COURS en vue de l'élection des sénateurs :

- Liste de Vous à Nous :

Mme. Christine GUIBLIN,
M. Alexandre BLANDIN,

- Liste Cours Autrement :

M. Alain DHERBIER.

Le Président a constaté le refus de zéro délégué après proclamation de leur élection.

Pour extrait conforme :

Le Président de séance,

